

Hebdo Canada

Ottawa
Canada

Volume 12, N° 18
le 2 mai 1984

Les avions microlégers prennent leur envol	1
Traité concernant l'aménagement de la rivière Skagit	4
Construction d'une usine en Malaisie	4
Marathon de la Francophonie du Saguenay	4
Séminaire en financement international à l'université d'Ottawa	5
United Tire obtient un contrat avec la Roumanie	5
Le prix Killam est décerné au physicien Werner Israel, d'Edmonton	6
Fondation de l'OSM commémorée par l'émission d'un timbre	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Les avions microlégers prennent leur envol

Dans la plus pure tradition novatrice canadienne, des avions d'un type nouveau et d'un coût avantageux ont vu le jour depuis quelques années : les microlégers. Actuellement, environ 1 200 sillonnent le ciel, le marché s'étant beaucoup développé depuis 1975.

Le microléger porte bien son nom. Un monoplace ne peut peser plus de 130 kg, ce qui est inférieur au quart du poids d'un petit avion conventionnel. Cette restriction a mis l'ingéniosité des concepteurs à l'épreuve, ce qui ne les a pas empêchés de réaliser de nombreux types d'appareils, ceux de fabrication canadienne comptant parmi les meilleurs.

Le « Lazair »

La firme Ultraflight Sales Ltd., de Port Colborne (Ontario), est en train de se bâtir une belle réputation. Alliant qualité et performance, le *Lazair* permet aux adeptes de voler de leurs propres ailes pour moins de 7 000 \$. De plus, l'assemblage de l'avion ne requiert que 150 heu-

res de travail. Pour 1 200 \$ de plus, on peut y ajouter des flotteurs.

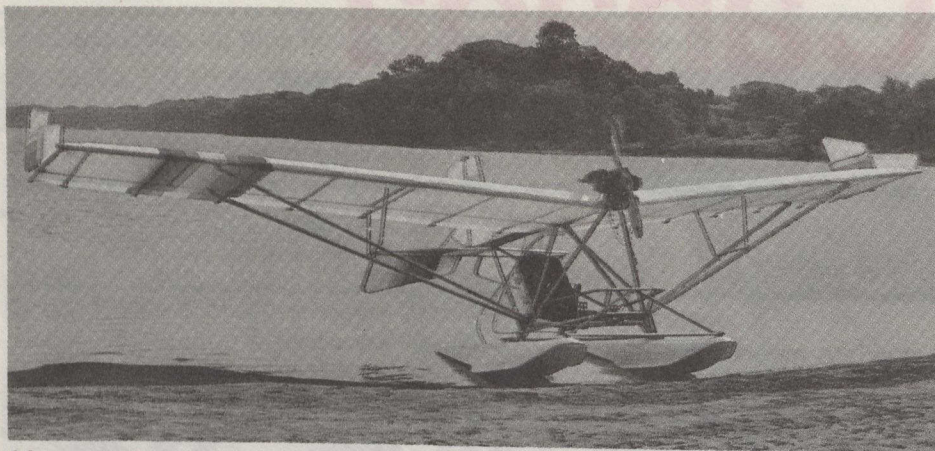
Le *Lazair*, qui jouit déjà d'une solide réputation, est l'œuvre de M. Dale Kramer qui a mis un terme à ses études en génie aéronautique à l'université de Toronto pour poursuivre son rêve. Le concept original de M. Kramer est demeuré à peu près inchangé, bien qu'on ait procédé à de nombreuses améliorations depuis le lancement de l'appareil en 1979. La performance du *Lazair* se trouve encore améliorée par l'adjonction optionnelle d'un habitacle qui, même s'il alourdit un peu l'appareil, s'est révélé fort utile. Le corps policier de Monterey Park, en Californie, a d'ailleurs décidé de l'installer sur son avion de patrouille.

La carlingue du *Lazair* est en majeure partie recouverte de *tedlar*, pellicule de plastique transparent qui, bien qu'elle donne une apparence fragile et légère à la structure de l'appareil est en fait exceptionnellement résistante. L'appareil peut résister à une force égale à quatre fois



Le Lazair aux ailes d'apparence fragile, mais résistant.





L'appareil Thor 1 dans les Rocheuses.

celle de la gravité. Dans un article qui a fait la une du très sérieux magazine américain *Ultraflight Pilot*, on décrit le *Lazair* comme l'un des meilleurs investissements que l'acheteur éventuel d'un avion microléger puisse faire.

Le « Thor 1 »

Le *Thor 1*, en versions monoplace et biplace avec flotteurs optionnels, est un avion microléger qui a été lancé sur le marché au début de l'année par la société Thor Air, de Weston (Ontario). Le directeur général de la firme, M. Mark Vannan, fait valoir la résistance, l'endurance et la sécurité de l'appareil, ainsi que l'avantage du support spécial de la roue arrière qui permet d'utiliser l'avion sur un terrain accidenté. Cette dernière caractéristique retient l'attention des mordus des microlégers.

Le « Chinook »

M. Terry Jones (ses amis le surnomment l'homme-oiseau) construisait des delta-planes à Edmonton dans les années 70 avant de se lancer dans la conception et la fabrication d'avions microlégers. Il a fondé sa propre société, la Birdman Enterprises Ltd., et son dernier-né est le *Chinook*. Cet appareil offre le confort d'un habitacle fermé et peut être muni de flotteurs ou de skis. On a particulièrement soigné l'aspect aérodynamique du *Chinook*, ce qui lui permet de voler pendant une heure avec un moteur de 28 chevaux en ne consommant que 6,8 litres de carburant.

Cet avion, le onzième que conçoit M. Vladimir Talanczuk, a remporté le *Reserve Grand Champion Award* à l'occasion du plus important Salon aéronautique des États-Unis, l'Ultraflight 83. En 1983, on a procédé aux premiers essais d'un *Chinook* biplace qui devait entrer en production au début de 1984. M. Jones

insiste sur la robustesse de construction du *Chinook* qui reste fort maniable sur les pistes accidentées.

Le « Pélican »

La firme Ultravia, de Repentigny (Québec), vend trois modèles *Pélican* en kit (ensemble de pièces prêtes à être assemblées). Le moteur optionnel de 18 chevaux permet aux amateurs de voler plané de prendre de l'altitude avant de se laisser porter en silence au gré des vents. Le modèle standard comporte un moteur de 22 chevaux. Le Super *Pélican* est propulsé par un moteur de 35 chevaux qui en fait un avion de brousse remarquable pouvant être muni de flotteurs. Une version biplace doit être disponible ce printemps. Comme les autres microlégers à habitacle fermé, le *Pélican* offre l'air climatisé au pilote, qui n'a qu'à enlever les portes... Depuis le début de l'année des « démonstrateurs » d'Ultravia sont allés rencontrer des importateurs de Norvège, de Grande-Bretagne, d'Allemagne; ils se rendront prochainement en France.

Le « CGS Hawk »

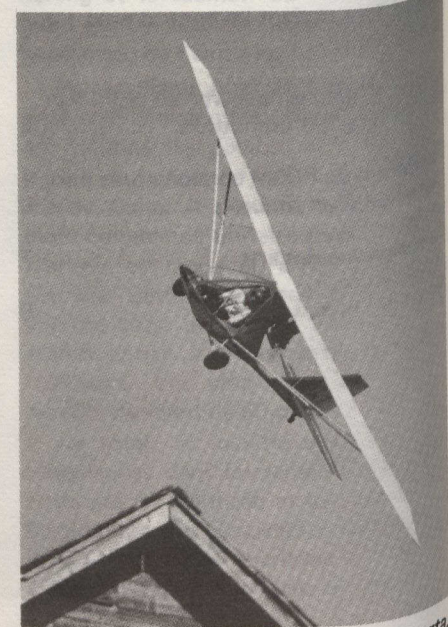
La firme Micronautics, de Prescott (Ontario), a muni le *CGS Hawk* d'un habitacle

fermé et offre des flotteurs en option. L'appareil a été conçu aux États-Unis, mais il est construit au Canada et il possède de plus en plus de pièces fabriquées au Canada (plus de 85% à l'heure actuelle). La firme s'approvisionne auprès des fournisseurs canadiens qui desservent aussi la société mère aux États-Unis. En un an à peine, la Micronautics a pénétré le marché des pays du Pacifique, puisqu'elle compte parmi ses clients l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) a permis à la plupart des fabricants d'appareils microlégers d'accroître le volume de leurs exportations.

Le « Beaver »

La compagnie Spectrum Aircraft Inc., de Surrey (Colombie-Britannique), apparue en 1981, produit le *Beaver*, autre appareil microléger. Le vice-président de la société, M. Martin Dennis, déclare que



Le Chinook survole une grange en Alberta.



Le Pélican est prêt à affronter les flots.



Le « Sans nom » en vol d'essai téléguidé.

la production de l'usine atteint quinze avions par mois et annonce la mise en marché imminente d'un modèle biplace et de flotteurs amphibies. Le *Beaver* est muni d'un pare-brise standard de type Lexan, auquel on peut adjoindre un habitacle fermé. M. Dennis fait valoir la sécurité que procure le montage du moteur et de l'hélice à l'arrière de l'aéronef.

Le « Skyseeker »

Le premier monospace *Skyseeker* a été lancé par la *Skyseeker Aircraft Corporation* de Winnipeg (Manitoba) en 1979. Il existe maintenant une version biplace de cet appareil, et on conçoit également un modèle qui sera utilisé pour la pulvérisation de produits destinés aux récoltes. Le *Skyseeker* se plie, ce qui permet de le transporter aisément sur le toit d'une automobile. Une fois rangé, l'appareil n'occupe que 0,6 m sur 4,9 m, et l'assemblage se fait en un quart d'heure. Le *Skyseeker* se manie comme un avion conventionnel, ainsi que les autres appareils ultra-légers de fabrication canadienne, suivant les trois axes dimensionnels. Des pédales commandent le gouvernail de direction, alors que le manche pilote actionne les ailerons et le gouvernail de profondeur, d'où la grande stabilité de l'appareil. Toute une gamme d'accessoires (instruments de bord, flotteurs, skis, habitacle fermé) font du *Skyseeker* un appareil quatre saisons. La société possède un centre de formation des pilotes qui dessert 32 détaillants au Canada et huit aux États-Unis.

Le « Sans nom »

L'arrivée presque quotidienne sur le marché de nouveaux modèles est typique de l'industrie des avions microlégers. Tous

les fabricants canadiens travaillent à la conception de nouveaux modèles parce qu'ils sont conscients des possibilités de croissance qui s'offrent à eux. Ainsi, la société *Airtech Canada*, de Peterborough (Ontario), procède actuellement à l'essai d'un appareil non encore baptisé dont les ailes s'inspirent d'un modèle de la NASA (National Aeronautics and Space Administration) et dont l'apparition sur le marché devrait être imminente. La mise au point du « *Sans nom* » de l'*Airtech* est unique puisqu'on procède aux essais à l'aide d'un prototype téléguidé d'une envergure de trois mètres.

L'« Airchair »

Une autre nouveauté, l'*Airchair*, fait actuellement l'objet d'essais menés par la *Powerair Development Corporation*, de

Carp, près d'Ottawa. L'*Airchair* est muni d'un moteur et d'une hélice montés tous deux derrière le pilote. Le président de la firme, M. Richard Manion, croit qu'un marché important existe pour des produits de ce genre en Chine et, pour cette raison, il s'est lancé dans l'étude du mandarin. Il est aussi convaincu de la possibilité d'utiliser cet appareil pour la pulvérisation de divers produits destinés aux récoltes, ce qui permettrait de réaliser une économie de 90 % par rapport aux coûts de location d'un avion conventionnel.

Le « Zipper »

Il s'agit d'un des modèles microlégers les plus récents. Cet avion, construit par la firme *Zenair* de Nobleton (Ontario), est unique en son genre. Les ailes du *Zipper* peuvent être repliées et attachées en deux minutes, ce qui permet de remorquer l'avion sur la route ou, par mesure de sécurité, de le fixer au sol par vent fort. Cet avion peut, lui aussi, être muni (en option) d'un habitacle fermé.

Les performances du *Zipper* et son encombrement réduit ont attiré l'attention d'un fabricant de matériel de pulvérisation agricole des États-Unis qui entrevoit un marché très prometteur, mais l'avion devra être doté d'un moteur plus puissant pour transporter le matériel servant à la pulvérisation. Un *Super Zipper* est donc en voie de construction; il devrait comporter un système de pulvérisation intégré. De plus, le centre de formation des pilotes de la *Zenair* attire des propriétaires de *Zipper*; on y présente aux acheteurs éventuels la vaste gamme

(suite à la page 8)



Le Hawk au repos.

Traité concernant l'aménagement de la rivière Skagit

M. Allan MacEachen, vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, et le secrétaire d'État des États-Unis, M. George Shultz, ont signé le 2 avril le Traité entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant la rivière Skagit et le lac Ross, ainsi que le réservoir Seven Mile de la rivière Pend d'Oreille. Le traité a été signé dans le cadre des rencontres trimestrielles au cours desquelles les deux ministres ont l'occasion de procéder à des échanges de vues sur un éventail de questions bilatérales et multilatérales d'intérêt commun. De tels échanges permettent de mener à bien la conduite des relations canado-américaines et de discuter de l'actualité politique et économique internationale dans l'intérêt des deux parties.

L'entente globale sur la question de la rivière Skagit comprend trois documents : le traité, un accord Colombie-Britannique-Seattle et un accord Canada-Colombie-Britannique. Elle permet de régler les préoccupations déjà anciennes du Canada au sujet du projet de rehaussement du barrage Ross (État de Washington) qui implique l'inondation de la vallée de la rivière Skagit pour approvisionner la ville de Seattle en électricité; le projet avait été

autorisé en 1942. Le traité a été négocié sous l'égide d'un groupe consultatif mixte de la Skagit présidé par les commissaires Olson (Canada) et Bulen (États-Unis) de la Commission mixte internationale; faisaient partie de ce groupe des représentants des gouvernements du Canada, des États-Unis, de la Colombie-Britannique, et des délégués de la ville de Seattle.

Le traité concernant la rivière Skagit et les accords de mise en application mettant en cause la ville de Seattle, la province de la Colombie-Britannique et le gouvernement du Canada seront en vigueur pendant 80 ans et empêcheront l'inondation de la vallée de la Skagit en Colombie-Britannique. En échange, la Colombie-Britannique fournira à la ville de Seattle une quantité d'énergie électrique équivalant à celle qui aurait été produite si l'on avait rehaussé le barrage Ross. Par ailleurs, la Colombie-Britannique recevra des paiements équivalant au coût de la construction et du maintien du barrage.

La cérémonie de signature concrétise l'acceptation du traité par les deux gouvernements et leur permet d'entreprendre les démarches nécessaires à la mise en vigueur du traité.



Le ministre canadien des Affaires extérieures et le secrétaire d'État américain, MM. Allan MacEachen (à gauche) et George Shultz, ont signé le traité sur le barrage Ross, après l'échange des documents par M^{mes} Sheila Tooze (à gauche), de l'ambassade du Canada à Washington, et Genevieve Bell, du secrétariat d'État américain.

Construction d'une usine en Malaisie

La société d'ingénierie montréalaise Klockner Stadler Hurter dirigera le consortium canado-austro-allemand chargé de la construction d'une usine de pâtes et papier en Malaisie.

Le consortium réunit la société Voest Alpine AG d'Autriche ainsi que la Klockner Industrie-Anlagen de la République fédérale d'Allemagne dont la société montréalaise est une filiale.

Grâce à ce projet, une soixantaine de travailleurs canadiens se rendront en Malaisie, dans le secteur nord de l'île de Kakimantan (autrefois Bornéo) pour exercer diverses fonctions spécialisées. Autre effet bénéfique, la société montréalaise doublera le nombre de ses employés.

L'usine de Klockner Stadler Hurter, dont la construction devrait être terminée en 1987, produira annuellement 125 000 tonnes de papier fabriqué à partir de matières premières et de bois durs tropicaux.

Marathon de la Francophonie du Saguenay

M. Jean-Luc Pepin, ministre des Relations extérieures, a annoncé, le 9 mars, le versement d'une contribution de 15 000 \$ en vue d'assurer une représentation africaine lors du quatrième Marathon de la Francophonie qui se tiendra à Chicoutimi le 17 juin 1984.

C'est un souci fondamental et permanent du Canada en politique étrangère que de cultiver ses liens avec la Francophonie et le marathon du Saguenay en est un excellent exemple. Cet événement, en effet, ne peut que favoriser le rapprochement entre des peuples unis par l'usage d'une langue commune et par la pratique du sport.

Le Canada est membre de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des sports (CONFJES) qui regroupe maintenant 27 pays francophones. C'est par l'entremise de cette conférence, surtout de son Secrétariat technique permanent (STP) de DAKAR, que le Canada a entrepris de sensibiliser les pays francophones au Marathon de Chicoutimi. On espère que celui-ci se transformera un jour en Jeux de la Francophonie, à l'exemple de ceux du Commonwealth, qui feront place à toute une variété de compétitions sportives. Le Marathon de la Francophonie a attiré l'an dernier des athlètes de France, de Belgique, de Suisse, d'Acadie ainsi que du Sénégal et de Djibouti.

Séminaire en financement international à l'université d'Ottawa



Le Droit, Armand Legault

Un groupe de personnes provenant des milieux diplomatique, universitaire et gouvernemental a participé à un stage de deux jours organisé par l'IDIC de l'université d'Ottawa et l'ACDI. M. André Levasseur (à droite), économiste à l'ACDI, s'adresse aux participants lors d'une séance où ceux-ci ont dû négocier le financement d'un projet hydro-électrique fictif.

L'Institut de développement international et de coopération (IDIC) de l'université d'Ottawa, en collaboration avec l'Agence de coopération et de développement international (ACDI), a offert les 5 et 6 avril derniers un séminaire exceptionnel concernant la gravité des problèmes financiers qui se posent actuellement aux pays du tiers monde. Des représentants des milieux diplomatiques, universitaires et gouvernementaux ont participé à cette rencontre. Le séminaire, destiné surtout aux ressortissants des pays en voie de développement, avait pour objectif de familiariser les participants avec les difficultés rencontrées lors de négociations sur le financement international de projets de développement.

Il se distinguait d'autres activités semblables par le fait que la dynamique de négociation était entièrement simulée sur ordinateur. MM. André Levasseur (ACDI) et Paul-André Rochon (IDIC) en étaient les animateurs.

Quelques thèmes abordés au cours du séminaire

On a beaucoup parlé dans les journaux des problèmes financiers qui se posent avec acuité aux pays en développement : énormes déficits de leur balance de paiements, service de la dette externe devenue insoutenable, réticence des marchés financiers à prêter davantage à ces pays déjà

excessivement endettés, renégociation de leurs dettes sous l'égide du Fond monétaire international (FMI), etc.

La crise mondiale, en mettant en évidence la gravité des problèmes de balance de paiement, n'a pas seulement contraint les gouvernements à prendre des mesures draconiennes, et la population de ces pays à réduire dramatiquement un niveau de vie déjà très bas. Elle a aussi remis en question les patients efforts déployés depuis dix ou quinze ans en faveur d'une politique de développement axée sur la croissance et la diversification de la production du tiers monde et sur la réduction de la dépendance économique : des investissements ont dû être retardés, faute de ressources financières, et la dépendance vis-à-vis de l'extérieur s'est accrue dans des proportions considérables. Or, au moment même où les pays en développement faisaient face à des besoins de devises plus pressants que jamais, le volume global du financement qui leur était offert avait tendance à stagner. La communauté financière internationale s'est efforcée, dans la mesure de ses moyens, de répondre à ces nouveaux besoins et elle a montré une réelle capacité d'adaptation et d'innovation en temps de crise. Le cofinancement est l'une des solutions qu'elle a proposées pour les projets d'envergure des pays en voie de développement.

Un accord de cofinancement associant des capitaux en provenance de plusieurs sources :

- banques multilatérales de développement (telles que la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement)
- organismes d'aide au développement (tel l'ACDI)
- organismes de financement des exportations (telle la Société d'expansion des exportations)
- enfin, banques privées.

Le cofinancement a pris plus d'importance au cours des dernières années parce que, souvent, un projet de développement exige des capitaux tels qu'aucun bailleur de fonds n'est en mesure de le financer à lui seul. Il permet d'utiliser d'une manière plus efficace et plus économique les ressources limitées de la communauté financière internationale. L'ACDI, la Société pour l'expansion des exportations (SEE) et les banques privées canadiennes participent très activement à ces ententes financières.

United Tire obtient un contrat avec la Roumanie

La United Tire & Rubber Company Limited de Rexdale (Ontario) a conclu un contrat grâce à la Corporation commerciale canadienne (CCC). Ce contrat porte sur la fourniture de pneus tout terrain et de chambres à air (306 000 \$(U.S.) à la Danubania, société d'État roumaine qui fabrique du caoutchouc, des manières plastiques, des pneus et des chambres à air.

Conclu au nom de la United Tire par la Corporation commerciale canadienne, le contrat est l'aboutissement des efforts déployés par la United Tire depuis un an. C'est la première fois que la Roumanie signe un contrat avec la CCC.

La United Tire est une société entièrement canadienne dont les ramifications internationales sont telles que la moitié de ses revenus proviennent des ventes effectuées sur 60 marchés étrangers.

La CCC facilite les ventes à l'exportation en sa qualité de mandataire principal dans les transactions intergouvernementales. Elle règle ses fournisseurs réguliers dans un délai de trente jours et les petits fournisseurs (de moins de cent employés ou ayant un chiffre d'affaires inférieur à cinq millions de dollars) dans un délai de quinze jours, à moins que le contrat ne stipule des modalités différentes.

Le prix Killam est décerné au physicien Werner Israel, d'Edmonton

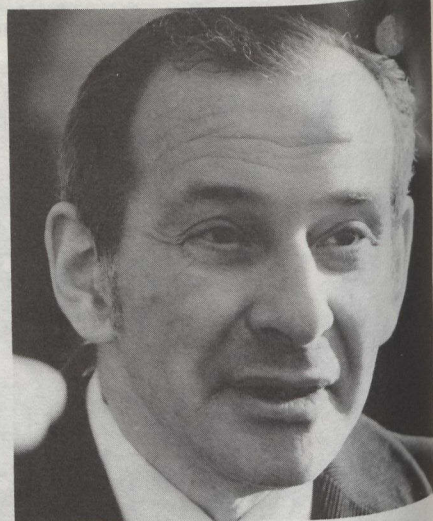
Le Prix commémoratif Izaak Walton Killam, d'une valeur de 50 000 \$, est attribué, pour l'année 1984, au physicien Werner Israel, du département de physique de l'université de l'Alberta, pour sa contribution exceptionnelle à la théorie de la relativité générale et ses applications en physique et astrophysique théoriques.

La présidente du Conseil des arts du Canada, Maureen Forrester, en compagnie de Jean-Jacques Fortier, vice-président du Conseil, de représentants de l'université de l'Alberta, de collègues et amis de M. Israel, a remis le prix au lauréat lors d'une réception offerte à l'université. À cette occasion, Mme Forrester a déclaré que les réalisations remarquables de M. Israel lui avaient assuré une réputation internationale qui rejaillissait sur la communauté scientifique canadienne et que la réputation de ce brillant chercheur pour sa compétence exceptionnelle ne pouvait qu'ajouter au prestige du prix qui l'honore.

Les travaux de Werner Israel sur la relativité générale et sur la gravitation sont considérés dans le monde entier

comme des jalons importants de la recherche en physique théorique. Le physicien est surtout connu pour ses démonstrations concernant le caractère unique des trous noirs statiques et pour son travail sur le concept d'horizon des événements. Grâce à ses découvertes et aux théorèmes que d'autres chercheurs en ont déduits, nous disposons maintenant d'une description mathématique complète des trous noirs de l'univers céleste. Les recherches de Werner Israel sur les ondes de choc relativistes et sur les équations de la continuité sont bien connues, comme l'est également son étude de la théorie cinétique relativiste dans laquelle il a examiné la thermodynamique des trous noirs et la théorie des objets en rotation. Il a également fait des recherches importantes sur l'effondrement gravitationnel, la thermodynamique des processus non stationnaires, la thermodynamique relativiste et la théorie de la polarisation. À l'heure actuelle, il étudie la mécanique statistique des états de non-équilibre dans la gravité générale.

M. Israel a fait ses études à l'université



M. Werner Israel

de Cape Town et au Trinity College de Dublin dont il a reçu un doctorat en mathématiques en 1960. Il enseigne à l'université de l'Alberta depuis 1958 et a publié plus de 60 articles dans sa spécialité. Il est l'auteur, avec M. S.W. Hawking, de *General Relativity: An Einstein Centenary Survey* (1973), considéré par beaucoup comme l'ouvrage le plus important à faire le point dans ce domaine. Sa participation pendant de longues années au Comité international de la relativité générale et de la gravitation a favorisé la coordination des travaux qui se faisaient sur la relativité dans le monde. Werner Israel est membre de la Société royale du Canada depuis 1972 et a reçu en 1981 la médaille de physique de l'Association canadienne des physiciens. Il a été professeur invité dans des universités et instituts de la République d'Irlande, de France, des États-Unis, d'Angleterre et de Suisse.

Le plus prestigieux des prix Killam attribués par le Conseil des arts du Canada, le Prix commémoratif Izaak Walton Killam (fonds légués au Conseil des arts par Mme Dorothy J. Killam avant sa mort), récompense des chercheurs canadiens qui se sont distingués dans leur domaine, qu'ils travaillent dans l'industrie, un organisme public ou une université. Ne se rattachant pas à une réalisation particulière, il rend hommage à une carrière remarquable et à une contribution exceptionnelle à l'avancement des connaissances en sciences naturelles, en médecine ou en génie.

Les lauréats sont choisis par le Comité de sélection Killam présidé par Jean-Jacques Fortier, vice-président du Conseil des arts du Canada, et composé de douze chercheurs appartenant à diverses disciplines.

Fondation de l'OSM commémorée par l'émission d'un timbre

La création de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM), dont on fête cette année le cinquantième anniversaire, a été commémorée par l'émission d'un timbre le 23 mars.

M. André Ouellet, ministre responsable de la Société canadienne des Postes, a déclaré que depuis son tout premier concert dirigé par Rosario Bourdon en 1934, l'OSM n'a jamais cessé d'impressionner les mélomanes et que la solide réputation qu'il s'est bâtie est le fruit de l'enthousiasme de ses musiciens et de leur compétence professionnelle.

L'OSM, autrefois connu sous le nom de la Société des concerts symphoniques de Montréal, vit le jour dans l'est de Montréal et fit ses débuts sous la direction artistique de Wilfrid Pelletier. Au cours des ans, il a su s'imposer comme formation de calibre international grâce au travail des prestigieux directeurs artistiques qui l'ont dirigé : Désiré Defauw, Otto Klemperer, Igor Markevitch, Zubin Mehta, Franz-Paul Decker, Rafael Frùbeck de Burgos et Charles Dutoit.

Depuis sa fondation, l'OSM a gagné une série de premiers prix musicaux, dont la Palme d'or du XVI^e Festival international de Prague.

Pour souligner le succès de l'OSM outre-mer, la cérémonie de lancement du timbre a eu lieu à l'aéroport international de Mirabel le 24 mars, tout juste avant que l'orchestre ne s'envole vers l'Europe pour une sixième tournée internationale. (L'OSM a donné des représentations en Suisse, en République fédérale d'Allemagne, en France et au Royaume-Uni).

Le timbre, création de Pierre Kohler et de Jacques Delisle de Montréal, représente les membres de l'orchestre en tenue de concert, dispersés entre les cinq lignes d'une portée musicale.



La chronique des arts

Une tournée en avril et une riche programmation

Pour marquer son cinquième anniversaire, le Festival international de jazz de Montréal (FIJM) explose hors de la métropole et part en tournée durant tout le mois d'avril. Quinze des meilleurs musiciens locaux sillonneront le pays et présenteront des extraits de leurs répertoires variés de Moncton à Toronto, à l'occasion de 18 concerts publics.

Quatre groupes de musiciens seront les ambassadeurs du festival à l'occasion de cette tournée qui, ayant débuté le 3 avril au Spectrum de Montréal, se terminera le 2 mai au Grand Théâtre de Kingston (Ontario).

Il s'agit d'abord de l'euphorique Dixieband qui a si jovialement animé la rue Saint-Denis depuis deux ans, du duo formé du pianiste Oliver Jones et du contrebassiste Charles Biddle qui a ouvert le festival de l'an dernier (en première partie du concert de Sarah Vaughan), de cet autre duo exceptionnel que forment le bassiste réputé Michel Donato et la chanteuse Karen Young, et enfin du groupe Quartz, lauréat du Concours de jazz Yamaha, l'an dernier.

C'est dans le même esprit de promotion des artistes de jazz d'ici que le FIJM organisera à nouveau cette année un concours visant à favoriser l'éclosion du

talent de nos jeunes musiciens. Fait nouveau, les demi-finales du Concours de jazz Yamaha 1984 auront lieu du 24 au 29 avril prochains, au Grand Café, rue Saint-Denis. Les 12 formations retenues à cette étape y seront présentées et un jury sélectionnera parmi elles les six groupes qui concourront cet été en finales.

En ce qui a trait au festival lui-même, il offrira, du 29 juin au 8 juillet, neuf séries de concerts en salle. Deux « big bands » célèbres ont déjà annoncé leur participation dans la série des *Grands concerts* du Théâtre Saint-Denis, ceux de la pianiste d'origine japonaise Toshiko Akioshi et du vétéran vibraphoniste Lionel Hampton qui, à 71 ans, n'a, semble-t-il, rien perdu de sa fougue notoire. La chanteuse Carmen McRae, championne du registre grave, se produira également dans le cadre de cette série prestigieuse.

Deux séries totalement nouvelles prendront par ailleurs l'affiche. *Pianissimo* permettra d'entendre chaque soir quelques-uns des meilleurs pianistes de jazz contemporains en solo. (Le talentueux pianiste français Michel Petruciani en sera.) *Jazzbeat*, qui sera diffusé en stéréophonie par la chaîne MF du réseau anglais de Radio-Canada, offrira, pour sa part, un

jazz tous azimuts dans l'atmosphère envoi-vrante du Spectrum. La direction du festival a déjà annoncé la participation, dans le cadre de cette série, du saxophoniste argentin Gato Barbieri dont l'esprit inventif et la fantaisie ne connaissent aucune limite, de même que celle d'un petit ensemble que dirigera le doyen (76 ans), et peut-être le plus enjoué, des musiciens de jazz actuels, Stéphane Grappelli. Signalons la reprise des séries *Contraste* et *Jazz dans la nuit*. On s'attend à ce qu'un demi-million de personnes prennent part au festival dans sa version de 1984.

En fait, le jazz et Montréal font bon ménage depuis fort longtemps, ainsi qu'en témoigne l'album souvenir que doit publier le festival, en juin prochain, avec une centaine de pages abondamment illustrées de photos d'archives.

Le 27 mai prochain, une émission spéciale retraçant les meilleurs moments du Festival international de jazz de Montréal depuis ses débuts sera diffusée sur les ondes de Radio-Canada dans le cadre des Beaux Dimanches. De plus, la société d'État diffusera, au cours de l'été, une vingtaine de spectacles enregistrés pendant le festival, et il est aussi question qu'elle diffuse en direct la soirée de clôture.

Parminou jouera en France

Alors qu'elle entreprend une 10^e saison de théâtre engagé, la troupe du Parminou voyage en France, de mars à juin, avec son spectacle *La dernière France d'Amérique* rappelant la prise de Québec par les Anglais à la bataille des plaines d'Abraham, il y aura 225 ans cette année. C'est l'occasion de faire revivre la petite histoire, la vie quotidienne des paysans du temps...

Jouer avec le Parminou, c'est jouer le plus souvent dans des écoles, les salles communautaires (et, à la belle saison, dans la rue) et, pour les comédiens qui improvisent autour de thèmes établis au départ, cela signifie un jeu particulier, « actif, très ouvert » : ils prennent toujours les gens à témoins de ce que l'un dit à un autre.

Cette coopérative réalise ses spectacles pour le compte d'organismes, lesquels passent commande en lui donnant un thème précis.

Les clients du Parminou sont, pour la plupart, des organisations « progressistes » comme les syndicats. Mais, parfois, certains sont relativement « conservateurs » : Cercle des fermières, organismes de pastorale catholique, etc.



Pour ses cinq ans, le Festival international de jazz de Montréal était en tournée durant le mois d'avril. Quinze musiciens se font les ambassadeurs du FIJM, de Moncton à Toronto. À l'arrière-plan, de gauche à droite : la chanteuse Karen Young, le pianiste Timmy Jackson et les six musiciens du Dixieband. Au premier plan : le contrebassiste Charles Biddle, le pianiste Oliver Jones et le groupe Quartz.

Les avions... (suite de la page 3)

des appareils vendus en pièces détachées par la société et le nouveau CH-400, avion de quatre places monté en usine.

La réduction de la réglementation

Compte tenu des règlements stricts qu'impose le ministère des Transports (MT) aux avions de fabrication canadienne, les microlégers sont beaucoup plus flexibles que d'autres appareils. Alors que la plupart des avions doivent être soumis à un programme d'homologation, les microlégers n'ont qu'à se conformer à une formule touchant la charge alaire et le poids, ce qui en restreint la performance et assure des déplacements plus lents mais plus sûrs.

L'apprenti pilote doit être muni d'un certificat médical et d'un permis d'élève pilote, disposer de certaines aptitudes et d'un microléger. Sans doute doit-il aussi posséder une certaine dose de courage. Formé par un moniteur agréé, il doit obtenir la note nécessaire à l'examen du ministère des Transports et respecter les critères minimaux imposés aux microlégers.



Le Skyseeker monté sur skis.

Bien qu'en principe le ministère interdise la présence de plus d'une personne à bord, à moins que la deuxième personne soit un moniteur, la version biplace de ces appareils est de plus en plus en vogue, tant pour sa capacité d'avion-école que pour son plus vaste espace de chargement.

De quoi l'avenir des microlégers sera-t-il fait? Les habitacles fermés sont en demande, bien que nombre d'adeptes préfèrent sentir le vent sur leur visage. La

performance est une considération qui gagne en importance; aussi accorde-t-on plus d'attention au profil aérodynamique des appareils. L'apparence, le confort du pilote et le prix seront, eux aussi, des éléments importants, vu la compétitivité qui règne dans le secteur des microlégers.

Les constructeurs canadiens ont fait preuve d'esprit d'initiative et de compétence, ce qui devrait leur permettre d'acquiescer une part importante du marché.

Nouvelles brèves

Steven Fonyo, unijambiste de 18 ans, entreprenait le 31 mars, au même endroit que Terry Fox, le marathon de 7,175 kilomètres que ce dernier a dû abandonner à mi-chemin. Fonyo a expliqué qu'il avait souffert du même genre de cancer des os que Fox. « La seule différence, a-t-il précisé, est que je suis maintenant complètement guéri. » Tout comme Terry Fox, Steven Fonyo a plongé sa jambe artificielle dans les eaux de l'Atlantique avant de se diriger au pas de course vers le Pacifique. Il a l'intention de faire environ 30 kilomètres par jour.

Des dieux, des astres et des hommes, tel est le titre du spectacle que le planétarium Dow de Montréal met à l'affiche jusqu'au 6 mai prochain. C'est, nous dit-on, un voyage qui nous conduit de l'ancienne Égypte au Pérou des Incas, au Yucatan des Mayas et chez les Anasazi du Nouveau-Mexique, pour se terminer à l'Âge de pierre, au site mystérieux de Stonehenge. Ce spectacle nous fait prendre conscience que des hommes de cultures très diverses ont procédé à de longues et patientes observations qui ont rendu possible la mesure du temps, l'élaboration de divers calendriers et la prévision des éclipses.



Le ministre d'État au Tourisme, M. David Smith, sous l'égide d'une gigantesque statue de Prométhée, et en compagnie de la mascotte canadienne des Jeux olympiques, Moomik, mi-original, mi-castor, présente un spectacle canadien au Rockefeller Center de New York. Ce spectacle sur glace, offert sur une patinoire extérieure à l'heure du midi, avait pour but de promouvoir le tourisme au Canada.

Huguette Paré, réalisatrice de diverses émissions de Radio-Canada, *Les musiciens par eux-mêmes*, *Chronique du disque*, etc., vient d'être nommée chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres par le gouvernement français. Dans la lettre qu'il lui adressait récemment, M. Jack Lang, ministre de la Culture, précisait: « Je suis heureux d'avoir pu ainsi reconnaître les titres éminents que vous vous êtes acquis dans le domaine de la culture et je vous adresse mes très vives félicitations ».

Hebdo Canada est publié par la Direction centrale des affaires publiques, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée si vous vous adressez à la rédactrice en chef, Annie Taillefer.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.

Canada

ISSN 0384-2304